

CONCILES.

1720. — Concile de Zamoski, en Pologne, sur la foi et la discipline.

1725. — Concile de Rome, sous Benoît XIII, sur la foi et la discipline ecclésiastique. On y déclare que tous les Chrétiens doivent une obéissance sincère à la bulle *Unigenitus*, en tant que règle de foi.

Cette même année, concile d'Avignon, sur la foi, la discipline et les mœurs.

1726. — Concile provincial de Fermo.

1727. — Concile d'Embrun, touchant l'acceptation de la bulle *Unigenitus* et autres matières ecclésiastiques. Soanen, évêque de Senez, y est suspendu de l'exercice de ses fonctions épiscopales et sacerdotales, à cause de son attachement obstiné aux doctrines nouvelles.

1736. — Concile national des Maronites du mont Liban.

1763. — Conciliabule des schismatiques d'Utrecht.

FIN DU TOME DIXIÈME.